

Bonjour,

Voici les informations :

- Schéma de développement communal : centre de village
- Guide communale d'urbanisme : aire différenciée n° 4

Vous trouverez les prescriptions afférentes sur notre site

internet : <https://www.wanze.be/commune/services-communaux/urbanisme/permis-et-autorisations/urbanisme-et-amenagement-du-territoire>

Le terrain est en zone d'assainissement collectif, la rue étant équipée de l'égout et raccordée à la station d'épuration.

Il n'y a pas de permis d'urbanisme ou autre enregistré pour cette parcelle.

Les autres informations sont accessibles sur Walonmap.

Cordialement,

Zénaïde Monti

**Responsable**

**Service Urbanisme - Patrimoine**

Administration communale

Chaussée de Wavre, 39 - 4520 Wanze

085/27 35 70

[zenaide.monti@wanze.be](mailto:zenaide.monti@wanze.be)

[www.wanze.be](http://www.wanze.be)